

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société :

Veresen Inc.
Livingston Place
222 3rd Avenue S.W., bureau 440
Calgary (Alberta) T2P 0B4

2. Date du changement important :

Le 1^{er} janvier 2011

3. Communiqué :

Le 4 janvier 2011, Veresen Inc. et Fort Chicago Energy Partners L.P. (« **Fort Chicago** ») ont publié, par l'entremise de Canada Newswire, un communiqué conjoint qui, dans le cours normal de sa diffusion, aurait été déposé auprès des différentes commissions des valeurs mobilières si Veresen Inc. avait été un « émetteur assujéti ».

4. Résumé du changement important :

Le 1^{er} janvier 2011, Fort Chicago et Veresen Inc. ont conclu le plan d'arrangement qu'ils avaient annoncé (l'« **arrangement** ») mettant en cause Fort Chicago, Fort Chicago Energy Management Ltd., Veresen Inc. et les porteurs (les « **porteurs de parts** ») des parts de société en commandite de catégorie A de Fort Chicago (les « **parts de catégorie A** »), qui prévoyait la conversion de Fort Chicago, pour la faire passer de société en commandite à société canadienne, exerçant ses activités sous la dénomination Veresen Inc.

5. Description circonstanciée du changement important :

Le 1^{er} janvier 2011, Fort Chicago et Veresen Inc. ont conclu l'arrangement qu'ils avaient annoncé précédemment, qui prévoyait la conversion de Fort Chicago, pour la faire passer de société en commandite à société canadienne, exerçant ses activités sous la dénomination Veresen Inc. L'arrangement a pris effet à 00 h 01 le 1^{er} janvier 2011 (l'« **heure de prise d'effet** »).

Dans le cadre de l'arrangement, les porteurs de parts ont reçu une action ordinaire de Veresen Inc. (chacune, une « **action ordinaire** ») en échange de chaque part de catégorie A qu'ils détenaient à l'heure de prise d'effet. En outre, tous les droits, tous les engagements, toutes les obligations et toutes les responsabilités de Fort Chicago au titre des débetures de série C subordonnées convertibles non garanties à 5,75 % échéant le 31 juillet 2017 (les « **débetures de série C** ») ainsi qu'au titre des billets de premier rang non garantis à 5,60 % échéant le 28 juin 2014 ont été pris en charge par Veresen Inc. à l'heure de prise d'effet. Les titulaires des débetures de série C auront le droit de recevoir des actions ordinaires, en lieu et place de parts de catégorie A, selon un ratio de une action ordinaire pour chaque part de catégorie A qu'ils avaient auparavant le droit de recevoir à la conversion, au rachat ou à l'échéance. L'échange de parts de catégorie A contre des actions ordinaires dans le cadre de l'arrangement a été réalisé, d'un point de vue fiscal fédéral canadien, par voie de transfert avec report d'impôt au profit des porteurs de parts de catégorie A.

Les actions ordinaires et les débetures de série C ont été négociées pour la première fois à la cote de la Bourse de Toronto le 6 janvier 2011 sous les symboles « VSN » et « VSN.DB.C », respectivement. Les parts de catégorie A ont été radiées de la cote lorsque les actions ordinaires ont commencé à y être négociées.

Dans le cadre de l'arrangement, le régime de distribution de primes (Premium Distribution™) et de réinvestissement des distributions de Fort Chicago (le « **RRD** ») a été modifié et mis à jour de sorte que, entre autres, les actionnaires de Veresen Inc. puissent participer au RRD modifié et mis à jour et ainsi recevoir les dividendes au comptant déclarés et versés par Veresen Inc. sur les actions ordinaires, et de sorte que tous les participants au RRD soient réputés des participants au RRD modifié et mis à jour sans devoir prendre aucune autre mesure. En plus de modifier et de mettre à jour le RRD, Fort Chicago a cédé toutes les conventions connexes à Veresen Inc. et à certaines filiales de Veresen Inc. et l'ensemble de ces conventions ont été modifiées et mises à jour avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'arrangement, on se reportera à la circulaire d'information de Fort Chicago datée du 19 octobre 2010, qui a été déposée le 25 octobre 2010 sous le profil de Fort Chicago, sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 :

Sans objet.

7. Information omise :

Aucune information n'a été omise à l'égard du changement important.

8. Membre de la haute direction :

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Stephen H. White, président et chef de la direction, ou encore avec M. Richard Weech, vice-président, Finances et chef des finances de Veresen Inc., au 403-296-0140.

9. Date de la déclaration :

Le 10 janvier 2011